

# **COMPTE-RENDU de la réunion du Conseil Municipal du 06 septembre 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, le six septembre, à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de QUILLY, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Valérie GAUTIER, Maire.

Étaient présents :

Madame Valérie GAUTIER, Jean-Michel SYLVESTRE, Marie-Ange OHEIX, Gervais BUGEL, Flavie BIGET, Françoise VERCHERE, Gaëtane LE SAUSSE, Damien VEILLON, Sandra VEILLE, David GERAUD, Emmanuelle DUCHESNES, Maxence NICOLLET, Coralie CLAVIER, Matthieu ROLLAND.

Était absent : Laurent THEBAULT.

Madame Le Maire rappelle au conseil municipal l'ordre du jour.

- Désignation d'un secrétaire de séance

Constatation faite que le quorum est atteint, l'assemblée délibérante désigne Monsieur Maxence NICOLLET en qualité de secrétaire de séance.

**1)- Avis sur la modification des statuts d'Estuaire et Sillon**

Vu les statuts d'Estuaire et Sillon modifiés approuvés par le Conseil communautaire en date du 08 juillet 2021,

Après lecture des statuts de la Communauté de communes d'Estuaire et Sillon,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'approuver les statuts d'Estuaire et Sillon.

Affichage en mairie des nouveaux statuts.

**2)- Avis sur le projet de Pacte de gouvernance d'Estuaire et Sillon.**

Vu la délibération du conseil communautaire d'Estuaire et Sillon en date du 08 juillet 2021 sur le projet de Pacte de Gouvernance d'Estuaire et Sillon,

Après lecture de ce projet de Pacte de Gouvernance établi afin d'améliorer le fonctionnement de l'EPCI et ses relations entre les communes membres,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'approuver le projet de pacte de gouvernance d'Estuaire et Sillon tels qu'il est affiché à la mairie.

**3)- Remboursement anticipé d'un prêt au 30/11/2021**

Afin d'alléger sa dette, il est proposé au conseil municipal de réaliser un remboursement anticipé d'un ancien prêt, date d'origine avril 2001, qui avait été conclu pour le financement de logements locatifs référence : crédit foncier n° 7281727 92W.

Suite, à des échanges avec la banque, on nous précise que le capital remboursé au 30/11/2021 sera de 59 518.41€ et que l'indemnité due sera de 743.98€.

Accord du Conseil Municipal

#### **4)-Décision modificatives n°2 budget général**

Madame le maire informe le conseil municipal du projet de décision modificative n°2, afin de régulariser les opérations de reprise d'amortissement et de remboursement d'emprunt.

Le conseil municipal décide d'actualiser les crédits inscrits au budget 2021, de manière suivante :

Equilibre en section de fonctionnement : 1 144.38€

Equilibre en section d'investissement : 1 544.78€

#### **5)-Acquisition de tables auprès de l'association les amis réunis**

La collectivité souhaite se munir de tables pour aménager les salles municipales :

Aussi, l'association « Les amis réunis » de Quilly se propose de se débarrasser d'une partie du mobilier que l'association n'utilise plus et notamment des tables de quatre, de bon état général.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'acquiescer auprès de l'association les amis réunis, 15 tables à 5€ l'unité.

Un virement de 75€ sera donc réalisé prochainement.

#### **6)-Etudes sur le projet d'extension du cimetière**

Dans le cadre du projet d'agrandissement du cimetière communal, il est proposé de réaliser en amont une étude géologique et hydrogéologique du terrain.

La proposition de la Société Calligée a été retenue, pour un montant ,en € ht, de 3 627.50€ avec en option (si le terrain l'exige) la réalisation d'un piézomètre et son suivi pour 1 710.00€, + 750.00€ pour location d'une pelle + 470€ réunion de restitution des résultats. Total : 6 557.50€

#### **7)-Travaux des huisseries de la salle polyvalente**

Il est rappelé au conseil municipal qu'une première délibération en date du 23/11/2020, avait été prise pour solliciter une subvention de l'Etat (Dotation de soutien à l'investissement Local) afin de réaliser des travaux de rénovation des ouvertures de la salle polyvalente.

L'étude réalisée auprès de fournisseurs, a permis d'évaluer le coût final de ces travaux à 42 332.46€ HT : pose et dépose du matériel, changement de l'entrée/salle/cuisine/Volets roulants avec commandes électriques.

Par arrêté du 12/07/2021, l'Etat accorde à ce projet un soutien de 20 000€.

Le Conseil municipal, décide de retenir l'offre de la société Atlantiques Ouvertures 44 Vigneux de Bretagne pour ce montant de 42 332.46 € .

Les travaux devront débuter vers le 22/11/2021.

#### **9)-Questions diverses**

-Pour information, les toilettes publiques seront installées ce mercredi 08/09/2021.

-La nouvelle chaudière est installée à l'école primaire.